

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CCIF se donne un cadre de gouvernance d'entreprise Montrer l'exemple aux entreprises fribourgeoises

A l'occasion de son Assemblée générale, qui s'est tenue le 2 septembre 2013 à Forum Fribourg, les membres de la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg (CCIF) ont accepté une modification des statuts qui lui donne les moyens d'appliquer, de manière exemplaire, les principes d'une bonne gouvernance. La CCIF gagne ainsi en simplicité et en réactivité opérationnelle, au service de l'économie cantonale.

Fribourg, le 2 septembre 2013 – Réunis en Assemblée générale ordinaire au Forum Fribourg, les 697 membres de la CCIF ont accepté à l'unanimité la proposition de modification des statuts qui leur était soumise par le Conseil d'administration. Cette décision permet aux organes de la CCIF de concrétiser les priorités stratégiques qui avaient été fixées lors de l'Assemblée de 2012 et d'appliquer les principes d'une bonne gouvernance.

Reflet de l'économie

La modification des statuts permet de modifier l'organisation de la CCIF. Sous la haute surveillance de l'Assemblée générale des membres, le Conseil d'administration (CA) devient l'organe exécutif réel de la CCIF. Chargé de sa conduite, il aura désormais neuf membres, soit trois de plus qu'auparavant. Le Comité de direction (CD) disparaît et ses membres deviennent ceux du CA.

Les milieux intéressés par le développement économique du canton seront représentés dans un Conseil stratégique (CS) qui viendra épauler le CA. Ses 30 membres au maximum seront issus des branches les plus importantes de l'économie cantonale, des diverses organisations patronales et des instances politiques. Le CS fédérera les milieux économiques et politiques et réfléchira aux priorités stratégiques de la CCIF dans des groupes de réflexion présidés chacun par un membre du CA.

Simplicité et réactivité

Elargi et complété par le Conseil stratégique, le CA permettra à la CCIF de mieux caler son action sur la réalité conjoncturelle du canton. Il gagnera en simplicité structurelle et en réactivité au service des entreprises et de l'économie fribourgeoise. En matière de gouvernance, la CCIF montre ainsi l'exemple non seulement à ses membres mais à toutes les autres entreprises du canton.

Les autres points à l'ordre du jour de l'Assemblée ont aussi été acceptés. La manifestation s'est terminée par une conférence de Maxime Morand, conseiller en leadership sur le thème « Décideurs ... et innocents?: comment maîtriser le risque humain dans son entreprise ».

Pour tout renseignement, s'adresser à :

- René Jenny, M. 079 353 60 93